

	Organisation quotidienne	Enseignante	ATSEM
08 :50	<b>Accueil</b>	Accueil des parents et enfants, aide remplissage tableau de présence et choix d'activité. Accompagne un enfant volontaire pour les rituels : date, calendrier, comptage des présents.	Accueil enfants, effectifs cantine, surveillance porte
09 :00	<b>Ateliers autonomes individuels, parcours différencié libre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Langage dans toutes ses dimensions</li> <li>✚ Construire les premiers outils pour structurer sa pensée</li> <li>✚ Explorer le monde</li> <li>✚ Agir s'exprimer comprendre à travers l'activité physique</li> <li>✚ Agir s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques</li> </ul>	<b>Présente les activités</b> aux enfants de façon personnalisée en fonction des compétences, selon la progression de chacun <b>Observe</b> leur façon de travailler, de se concentrer, les stratégies choisies ou mises en place, les activités choisies. <b>Favorise les interactions langagières</b> <b>Valide</b> les activités réalisées, quand l'enfant le souhaite.	<b>Veille à l'ambiance</b> calme de travail, aide les enfants s'ils en font la demande, les encourage vers l'autonomie, prend note des ateliers réussis par les enfants et en informera l'enseignante, veille à la présence du matériel d'arts visuels, sur les plateaux. Soins d'hygiène : aide aux toilettes, au lavage des mains. Aide les plus jeunes, au rangement.
10H30	<b>Récréation</b>	<b>Organisation Surveillance</b> activités en extérieur : jeux de construction, jeu d'imitation (dînette, garage), activités avec des engins roulants, cerceaux, échasses, activités au jardin, soins des animaux, temps d'échanges langagiers en petit groupe, jeux collectifs, rondes jeux dansés...	<b>Surveillance</b> <b>Soins et hygiène</b>
11H00	<b>Ateliers autonomes individuels, parcours différencié libre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Écouter de l'écrit pour comprendre, vie de classe</li> <li>✚ Comptines et chants</li> </ul>	<b>Rituels de date et présence</b> présentation par un enfant. <b>Moments de langage</b> à plusieurs: résolution de problèmes, prises de décisions collectives, compréhension d'histoires entendues, évocation d'expériences passées, projet de classe Prend en charge la <b>lecture</b> , oriente et anime les échanges qui suivent l'écoute (littérature de jeunesse, textes documentaires en lien avec le projet de classe)	Vérification et mise à jour des cahiers de correspondance. 11H25 Repas <b>11H55 Appel cantine</b>
12H00	<b>Déjeuner</b>		

	Organisation quotidienne	Enseignante	ATSEM
13H35	<b>GS Relaxation</b> ✚ Agir s'exprimer comprendre à travers l'activité physique	Accompagne la prise de conscience corporelle, la relaxation, de la voix, méditation de pleine conscience ( <i>Eline Snell / Calme et attentif comme une grenouille</i> )	<b>Surveillance dortoir / pause 20 min</b>
13H45	MS Repos accueil échelonné GS ✚ Langage Phonologie	Présente et mène l' <b>activité collective de langage</b> .	
14H15	<b>Ateliers autonomes individuels, parcours différencié libre</b> <b>Projets</b> ✚ Agir s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques ✚ Explorer le monde	<b>Activités artistiques ou scientifiques</b> : ateliers de libre choix à inscription. <b>Présente les activités</b> aux enfants <b>Observe</b> leur façon de travailler, de se concentrer, les stratégies choisies ou mises en place, les activités choisies. <b>Favorise les interactions langagières</b> <b>Encourage et stimule</b> l'expérimentation, la créativité, le regard, le choix.	<b>Veille à l'ambiance</b> calme de travail, aide les enfants s'ils en font la demande, les encourage vers l'autonomie, prend note des ateliers réussis par les enfants et en informera l'enseignante, veille à la présence du matériel d'arts visuels, sur les plateaux. Soins d'hygiène : aide aux toilettes, au lavage des mains. Aide les plus jeunes, au rangement.
15H20	✚ Agir s'exprimer comprendre à travers l'activité physique	<b>Engage les enfants à explorer leurs possibilités physiques</b> , élargir et affiner leurs habiletés motrices, maîtriser de nouveaux équilibres. Propose des activités qui les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps. Veille à ce que ces expériences corporelles visent également à <b>développer la coopération</b> , à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation.	<b>Veille à l'ambiance</b> calme de travail, aide les enfants s'ils en font la demande, les encourage vers l'autonomie, laisse les enfants s'investir dans l'activité, veille aux seules consignes d'action et de sécurité, laissant les enfants s'exercer librement.
16H00			<b>15H55 Appel T.A.P.</b>

**Temps d'activités** longs afin de permettre un « investissement plus long, une persévérance dans l'activité, de la concentration » (rapport IGEN, octobre 2011, L'école maternelle p96-97). Les activités sont à disposition sur des étagères, les enfants sont libres de choisir leur propre parcours d'apprentissage dans le cadre fixé par l'enseignant. Approche montessorienne dans les apprentissages selon le principe général **de mise en place des activités autonomes en ateliers individuels**.

« Les activités proposées à l'école maternelle doivent offrir de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices, en toute sécurité. L'organisation du temps respecte les besoins et les rythmes biologiques des enfants, tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation. L'enjeu est de trouver le moyen d'optimiser le temps de l'élève qui apprend tout en respectant l'enfant qui est accueilli. La faible capacité d'attention et de concentration des jeunes enfants, leur besoin de bouger et de vivre des expériences motrices nécessite d'alterner au cours de la journée des temps où l'enfant est moins sollicité et des phases de travail plus intense. L'organisation de la journée sera différente selon les sections et suivra l'évolution physiologique et psychologique des enfants. »

<http://eduscol.education.fr/cid48445/la-classe-quotidien.html>

**Temps de récréation** : les enfants ont la possibilité de se mouvoir librement en classe, d'alterner, à leur guise des temps de travail et des temps de repos, des temps de concentration et des temps plus récréatifs (jeux de construction, d'imitation).

Le temps de récréation pourra être adapté par l'enseignant tout en respectant la réglementation en matière de durée et de surveillance :

« À l'école maternelle, le temps des récréations est compris entre 15 et 30 minutes par demi-journée. » BOHS EN N°1 14 février 2002

« En application de l'[article D 321-12](#) du code de l'éducation, la surveillance des élèves durant les heures d'activité scolaire doit être continue et leur sécurité doit être constamment assurée, en tenant compte de l'état de la distribution des locaux et du matériel scolaires et de la nature des activités proposées. Le service de surveillance à l'accueil et à la sortie des classes, ainsi que pendant les récréations, est réparti entre les maîtres en conseil des maîtres de l'école. Le tableau de surveillance doit être affiché dans l'école.

Le conseil des maîtres de chaque école fixe les modalités spécifiques de surveillance adaptées à l'organisation pédagogique de l'école et à la configuration des locaux. »

**Temps de repos** : le respect des cycles du sommeil de l'enfant est indispensable à l'école maternelle. L'organisation des nouveaux rythmes scolaires vise à mieux prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant et elle doit toujours respecter ses besoins de sieste.

Si les besoins de chaque enfant sont variables, il importe de prendre en compte les besoins généralement constatés :

*le temps de sommeil d'un enfant de 2 ans est environ de 13-14 heures et de 12 heures pour les enfants de 3 à 5 ans.*

*jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner : une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures correspond à un cycle de sommeil et permet à l'enfant de se sentir reposé.*

*Le respect de ces besoins assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les apprentissages.*

*Comme cela se pratique habituellement, il convient de coucher l'enfant après le repas sans attendre la fin de la pause méridienne. Il faut permettre aux élèves de dormir pendant une heure trente à deux heures pour satisfaire leur besoin de sommeil.*

*L'organisation de la sieste doit pouvoir se faire avec toute la souplesse nécessaire à la prise en compte des besoins de chaque enfant, qui évoluent entre 2 et 5 ans. La sieste des élèves de 2 et 3 ans prime, sauf exception, sur d'autres activités.*

*Pour les élèves de moyenne section, elle n'est pas obligatoire, cela dépend des besoins de l'enfant (le mois de naissance, les habitudes familiales, etc.) et peut évoluer durant l'année. Il peut être proposé un moment de repos, les élèves n'étant pas forcément couchés, mais pouvant être regroupés dans un endroit calme avec des activités d'écoute ou de lecture. Pour les élèves de grande section, il n'y a pas de pratique systématique de la sieste. Un réveil progressif et échelonné peut permettre aux jeunes enfants un accès adapté, à leur rythme, aux activités scolaires de l'après-midi. Comme cela s'est toujours fait, on peut être parfois conduit à réveiller doucement un enfant si son sommeil se prolonge trop l'après-midi afin de ne pas compromettre son sommeil de la nuit. Enfin, comme cela est déjà recommandé, un enfant qui ne dort pas au bout d'environ 20 minutes doit pouvoir se lever tout en pouvant bénéficier d'un temps de repos qui n'est pas la sieste. En veillant au sommeil nocturne de leurs enfants, les parents peuvent également agir pour qu'ils se sentent bien à l'école maternelle et pour les rendre plus disponibles pour apprendre.*

*<http://www.education.gouv.fr/cid76004/nouveaux-rythmes-scolaires-les-bonnes-pratiques-en-maternelle.html>*